

de plus en plus chaque jour. Il faut bien que les philosophes et les sectaires le comprennent enfin : c'est une vérité de fait, et d'un fait évident à tous les yeux, que le clergé catholique est le soutien le plus ferme des sociétés modernes en même temps qu'il est le gardien le plus sûr de la morale publique. Il n'y a pas de vérité sociale qui mérite réellement ce nom, il n'y a pas pour les peuples et les individus de bien véritable qui ne ressorte de ses enseignements. Il montre le chemin qui conduit à la vie ; et la vie des peuples n'est pas cette vie éphémère que l'on soutient au prix de ses sueurs avec le pain de chaque jour, et qu'un souffle peut éteindre : c'est la vérité qui ne meurt pas, c'est la vertu, c'est la charité, c'est Dieu.

Contrairement à l'usage suivi jusqu'à présent de ne donner de gouverneur à l'héritier présomptif du trône qu'à l'âge de sept ans, le laissant jusque là aux mains des femmes, Louis Philippe vient de dévancer de deux ans pour le Comte de Paris l'époque accoutumée. Il a nommé gouverneur du Prince le général Baudrand, et son précepteur M. Régnier, professeur de rhétorique au collège de Charlemagne. Cet empressement et cette sollicitude du roi des Français, témoigne de son désir de hâter le moment où il pourra se donner un successeur capable de porter le poids si lourd de la couronne, et trahit les inquiétudes que lui donne l'avenir. C'est en effet un héritage bien éventuel qu'il destine à son petit fils ; et quand il pourrait le lui léguer sans opposition et sans obstacles ; pourra-t-il lui donner les qualités incontestables de politique profond, et d'administrateur habile qu'il possède à un si haut degré. Il y a quelque chose que ni gouverneur, ni instituteur ne peuvent enseigner aux enfans des rois, c'est un caractère de roi. Des idées et des sentimens dignes d'un roi, un cœur et une tête de roi, voilà ce qui ne s'apprend ni ne se donne pas : c'est Dieu qui les donne ou qui les refuse dans les décrets de sa providence sur les nations. L'avenir de la France, sous le rapport de son gouvernement, n'est guères rassurant. Le trône se trouve placé entre un vieillard que la mort peut enlever chaque jour et un enfant qui ne pourra, selon toute probabilité, recueillir lui-même son héritage, ni profiter des leçons et de l'expérience de son aïeul. Dieu est là toutefois pour la protéger ; les princes ne sont que des instrumens dans ses mains ; il peut susciter comme autrefois un homme du milieu de son peuple pour l'asseoir sur un trône qu'il voudra couvrir de sa puissance ; et la foi et la charité de la France sont des titres à cette divine protection.

Nous extrayons du *Courrier des Etats Unis* un discours d'un chef Indien de la tribu des Choctaws d'une éloquence admirable. Il emprunte surtout son intérêt de la situation touchante de ce pauvre peuple, et des sentimens de sublime douleur et de noble résignation, qu'il montre dans chaque parole. Il y a dans la lecture de ce discours, dans le tableau qu'il présente quelque chose d'indicible, d'indéfinissable qui serre le cœur, qui soulève l'indignation contre l'oppression dont cette tribu se plaint si éloquemment d'être la victime. On se sent près de maudire la civilisation dont les intérêts et les exigences sont à ce point tyranniques. De pauvres peuples vivaient heureux et contents dans leurs forêts paisibles ; ils avaient laissé des hommes d'un autre monde aborder sur leurs rivages, prendre possession de leur sol, sur un prétendu droit que leur donnait leur couleur plus blanche, sans s'opposer ni se plaindre. Ils se sont vus refoulés chaque année dans leur solitude, traqués quelque fois comme des ours et des chacals, pour faire place à l'usurpation de l'étranger ; et sur la promesse des blancs qu'on les laisserait tranquilles possesseurs d'une partie de leur sol, ils se sont enfoncés inoffensifs dans l'ombre de leurs grands bois. Et voilà que ce n'est pas assez de tant de sacrifices ; on veut les rejeter au delà du grand fleuve ; demain on les poussera jusqu'à l'Océan, et dans un temps donné on les forcera ou à se jeter dans la mer, ou à prendre, comme les Indiens chantés par Chateaubriand, les ossemens de leurs pères sur leurs épaules, pour aller en pleurant leur patrie perdue chercher d'autres rivages, des contrées où les bienfaits de la civilisation n'aient point pénétré. Voilà en effet ce qu'on appelle la civilisation. Nous savons parfaitement que c'est là une nécessité indépendante en quelque sorte de la volonté des civilisateurs, et loin de nous la pensée de nous livrer à des déclamations extravagantes, à de la philanthropie sophistique et hors de propos. Mais n'est-il pas souverainement regrettable que la condition sociale de ces nations mourantes soit si misérable, et que les anciens maîtres de ce vaste continent ne puissent posséder en paix la terre qui

renferme les cendres de leurs pères, une place dans leurs forêts pour y avoir à leur tour un tombeau ? Si on pense maintenant qu'ils sont ainsi traités et dépouillés pour avoir ajouté trop de foi aux promesses des hommes civilisés, on sent pour eux une pitié profonde, une compassion qui attriste le cœur et l'étreint douloureusement.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— M. Chiniqui, curé de Kamouraska, a prêché dimanche dernier dans l'église de Saint-Roch, à l'issue des vêpres, un sermon qui avait pour sujet la sainte Famille. Il a parlé avec une énergie remarquable, et des comparaisons heureuses et nouvelles sont venues plus d'une fois surprendre, émouvoir son auditoire, qui a gardé un profond silence pendant toute la durée de son long discours.

Journal de Quebec.

ROME.

— S. Em. le cardinal Lambruschini, secrétaire d'état, assisté de Mgr. Asquint, archevêque de Tarte, et de Mgr. Castellani évêque de Porphyre, a consacré dans l'église de San-Lorenzo *in pane e perna*, Mgr. Joachim, Pecci, élu dans le consistoire secret du 27 janvier, archevêque de Damietta *in partibus*, et nommé nonce apostolique près la cour de Belgique. La légation belge ayant à sa tête M. le comte d'Oultremont, ministre de Belgique près le saint-siège, assistait à cette auguste cérémonie.

— On écrit de Rome à l'*Univers*, 2 avril :

« Parmi les étrangers qui se trouvent en ce moment à Rome, on remarque M. le comte de Ratti-Menton, consul de France en Chine. Il a été reçu avec une distinction toute particulière par Mgr. le cardinal Fransoni, préfet de la Sacrée Congrégation de la propagande ; Son Eminence lui a annoncé que le Saint Père venait de le nommer chevalier de l'Ordre de saint Grégoire-le Grand. Son Eminence a ajouté les paroles les plus flatteuses et les plus honorables sur la conduite de M. de Ratti-Menton dans l'affaire de l'assassinat du Père Thomas. Le Saint-Père a vu avec plaisir que la confiance du gouvernement français avait appelé M. de Ratti-Menton au consulat de Canton, poste devenu si important depuis quelques années. »

Le Pape et les Banques d'Épargne. — On, remarque, dans une instruction publiée à Rome et émanant de Sa Sainteté le Pape, cet encouragement donné à l'établissement des caisses d'épargne : « Il ne faut pas voir dans cette institution le seul avantage matériel, mais les nombreux avantages qui en reviendront à la religion et aux bonnes mœurs. Le jour du Seigneur sera mieux sanctifié, parce qu'on y épargnera l'argent dépensé à jouer et à boire. Les pères et mères donneront de bons exemples à leurs enfans et les élèveront avec plus d'attention. Le vagabondage leur sera défendu, l'honnête artisan ne sera plus obligé de tendre la main dans les temps de besoin. Les délits diminueront, car la misère et la faim conduisent au mal. Dieu, qui est la charité même, bénira donc cette sainte institution ; lui qui est la source de tout bien, en fera naître un bien nouveau. »

FRANCE.

— Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant des nouvelles d'une communauté que la pratique de toutes les vertus avait fait aimer et distinguer dans Paris, parmi tant d'autres communautés également respectables et honorées. Nous voulons parler du troisième monastère de la Visitation Sainte-Marie qui tout récemment est allé s'établir à Boulogne-sur-Mer. Cette sainte famille a été reçue dans le pays de tout le monde avec une grande joie ; son éminence le cardinal La Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, ne cesse de lui donner des marques du plus bienveillant intérêt qui témoignent du bonheur qu'il éprouve de posséder dans son diocèse des filles si pieuses et si charitables de l'aimable saint François de Sales. Le bon et si respectable abbé Hoffringue leur sert de père.

Bientôt la communauté entrera dans le monastère qu'elle se fait bâtir, lequel semble s'être élevé à la voix de Dieu, car en six mois au plus l'église et les bâtimens ont été ouverts et les croisées placées. Il ne reste plus à faire que les petits arrangements intérieurs dont on s'occupe déjà.

Nous terminerons en exprimant notre joie de ce que c'est à la religion que Boulogne va devoir deux monumens de plus : la Notre-Dame de M. l'abbé Hoffringue et la Visitation-Sainte-Marie. De nos jours comme au moyen âge, ce n'est que l'amour de Dieu qui peut inspirer et réaliser d'aussi grandes et utiles choses !

ANGLETERRE.

— La propagation du pénétrisme dans les trois royaumes, et au dehors, est aujourd'hui si bien constatée, dit une feuille anglaise, que la seule question sur laquelle l'on n'est pas encore d'accord, c'est de savoir s'il est embrassé par la moitié ou par les deux tiers du clergé anglican. Le bien qui résulte de ce rapide développement des doctrines de Pusey, c'est que sous peu l'on connaîtra l'avenir de l'Eglise anglicane, qui doit infailliblement redevenir romaine, ou évangelico-protestante. Car il est désormais impossible qu'elle reste ce qu'elle est aujourd'hui : chancelante, et sans appui, autre que la loi qui en fait un établissement politique.

ALGÉRIE.

— Le roi après avoir fait élever à Carthage, sur l'Acropolis, la chapelle de St. Louis, dans laquelle a été placée la statue du saint roi, vient d'ordonner de nouvelles constructions nécessaires à la garde de ce monument et pour servir de logement au desservant français qui y est affecté. M. Ch. Jourdain, architecte de S. M., est reparti pour exécuter ces travaux.